



**MINISTÈRES  
TRANSITION ÉCOLOGIQUE  
COHÉSION DES TERRITOIRES  
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE  
MER**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Secrétariat général**

Paris, le 25/07/2022

*Direction des ressources humaines  
Service Développement professionnel et conditions de  
travail  
Sous-direction des politiques sociales, de la prévention  
et des pensions  
Bureau des prestations d'action sociale*

**Nos réf. : D22000949**

**Affaire suivie par : Raphaël DUFAU**

*pspp2.d.drh.sg@developpement-durable.gouv.fr*

**Tél. : 01 40 81 66 08**

Les ministres

A

Destinataires in fine

**Objet : cadre et méthode du chantier de l'agenda social ministériel relatif à l'action sociale**

Madame et messieurs les secrétaires généraux,

L'un des chantiers inscrits à l'agenda social ministériel 2020-2022 concerne l'action sociale. Les objectifs et la méthodologie de lancement de ce chantier ont fait l'objet d'échanges avec les représentants syndicaux du Comité Central d'Action Sociale (CCAS) lors de la réunion du CCAS qui s'est tenue le 6 juillet dernier. C'est ainsi que la possibilité de mener une négociation collective, au sens de l'ordonnance n°2021-174 du 17 février 2021, a été envisagée.

Je vous remercie de bien vouloir m'indiquer la position respective de chacune de vos organisations syndicales sur le sujet **avant le 9 septembre 2022**, étant entendu qu'une négociation ne pourrait être engagée qu'après l'installation des nouveaux mandats l'issue des élections professionnelles de fin d'année et l'élaboration du nouvel agenda social, soit au deuxième trimestre 2023.

Quelle que soit la solution retenue, concertation ou négociation, il a été convenu au dernier CCAS qu'un groupe de travail serait organisé dès septembre 2022, composé des membres de la commission 1 du CCAS, relative à l'animation. Ce GT aurait dans un premier temps pour

[ecologie.gouv.fr](http://ecologie.gouv.fr)  
[mer.gouv.fr](http://mer.gouv.fr)

La Grande Arche  
92005 La Défense cedex – Tél. : 33(0)1 40 81 21 22

objectif d'élaborer, d'ici la fin de l'année, un état des lieux partagé de l'action sociale ministérielle. Notamment, il a été retenu de lancer une enquête à l'automne 2022 auprès de tous les agents du pôle ministériel, à partir d'un questionnaire concerté avec les membres du groupe de travail, en vue de mesurer leur niveau de connaissance de l'offre ministérielle et interministérielle, leur niveau de satisfaction et leurs attentes. Ces travaux viendront utilement alimenter la concertation à venir sur l'évolution de l'action sociale ministérielle, et la négociation si cette modalité était retenue.

Je vous prie d'agréer, Madame et messieurs les secrétaires généraux, l'expression de ma considération distinguée.

Pour les ministres et par délégation,  
Le directeur des ressources humaines

Jacques CLEMENT

Destinataires in fine : mesdames et messieurs les secrétaires généraux des organisations syndicales représentatives au CTM

Copie : mesdames et messieurs les représentants des personnels titulaires au CCAS